

# MERENVIELLE

## Infos

N°60

Décembre 2018

### Infos générales

- 1 • Le mot du Maire
- 2 • Etat Civil  
• 11 Novembre
- 3 • Noël 2018  
• C.A.P.S.
- 4 • Orientations budgétaires
- 9 • Réunion PLU
- 11 • Centre Social

### A Mérenvielle

- Journée dégustation

### Les Associations

- 13 • La Bosca
- 14 • La Boule Mérenvielloise
- 17 • L'Arche des Bambin
- 18 • Le 38TSM
- 20 • La vie de l'ACCA
- 21 • Le Yoga

### Vie Pratique

- 22 • Les Hirondelles
- 24 • Josiane Francés
- 25 • Solidarité France Grèce

Pages

Rédaction Evelyne Zizard et Christophe Cros

### Allô Mairie : 05.61.86.61.64

Lundi 15h00 – 19h00  
Mardi 14h30 – 18h00  
Mercredi 15h00 – 19h00  
Vendredi 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00  
Samedi 09h00 – 12h00 le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Samedi



## Le mot du Maire



Cette année, les prévisions budgétaires sont en baisse de 5 % par rapport à l'année 2017, dues à la baisse des recettes, principalement les dotations de l'Etat. Les dépenses de fonctionnement ont été impactées à ce niveau.

Budgétairement, certaines dépenses sont maîtrisées, les charges à caractère général et les charges de gestion courante augmentent, par contre les charges de personnel diminuent, voir page 4 orientations budgétaires.

Concernant l'investissement, 70 % sont liés au remboursement du capital des emprunts dont 165 000 € pour les deux emprunts relais en attendant de percevoir les subventions et le fond de compensation de la TVA.

Pour les gros travaux, la première tranche des travaux d'effacement des réseaux au centre du village a été terminée au mois de septembre 2018. Par délibération, le conseil municipal a demandé au Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG) de programmer la deuxième tranche.

En ce qui concerne la première révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), la procédure avance normalement, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été débattu en conseil municipal le 8 juin. La deuxième réunion PPA (Personnes Publiques Associées) a eu lieu le 6 juillet. La présentation en réunion publique s'est déroulée le 3 septembre à la salle polyvalente, la prochaine étape sera donc le projet d'arrêté du PLU suivi de l'enquête publique.

Parallèlement, le SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) réalisera l'étude de faisabilité de la station d'épuration par le raccordement à la station de Lévigac ou sur la Commune.

Ce bulletin vous permet aussi d'avoir une vision détaillée du Compte Administratif 2017 et des prévisions budgétaires 2018 voir page 5.

Merci au Conseil Municipal pour son implication au service de la population, ainsi que le personnel municipal pour son engagement au service des administrés.

Le Maire Raymond ALEGRE



## Etat Civil

### Naissance

Agathe, Léa, Clémence NIVERT née à TOULOUSE le 19 Avril 2018

### Mariage

Jean, Georges, Henry SEMERE et Caroline, Alexandra FOUCHEROT LE 14 Avril 2018

Nicolas, Christophe, Eric, Springfellow HAMMER et Sophie, Marie, Coralie SABATIER le 14 Septembre 2018

Julien, Pierre-Jean ROUDIERE et Anne-Sophie, Rosine FILISETTI le 15 Septembre 2018

### Décès

Edwige ACHMET MACHMETOW le 9 Mars 2018 à Samatan Gers.

## Cérémonie du 11 Novembre 2018

Cette guerre fut un cataclysme qui ravagea l'Europe la mettant à feu et à sang. C'est aussi une guerre totale qui embrasa l'ensemble de la Planète. Ruinée, l'Europe ne se remettra pas de la mort de plusieurs millions de ses enfants dans l'horreur des tranchées.

Les tueries de 1914-1918 marquent la fin d'une époque, d'un mode de vie. Elles projettent brutalement le monde du XIX siècle au XX siècle.

La cérémonie de commémoration du 100ième anniversaire de la signature de l'Armistice, le 11 novembre 1918 et du centenaire de la Grande Guerre a eu lieu le Samedi 17 Novembre à 16h30 devant le Monument aux Morts de la Résistance, en présence de l'ARAC de LEVIGNAC, de la FNACA de LEGUEVIN, des anciens combattants de Brax et Pibrac, de l'Adjudant Chef Castagné de la Brigade de Gendarmerie de Léguevin, Mme Coutenier Maire de Sainte-Livrade et des enfants.

Après le dépôt de la gerbe effectué par Mr le Maire et son Adjointe, le coussin par les enfants, ensuite l'hommage rendu aux anciens combattants, ainsi que les noms des militaires morts pour la France au cours de l'année, tout le monde s'est rendu à la salle polyvalente pour goûter au vin d'honneur offert par la Municipalité.



## Noël 2018



Pour le personnel communal, un apéritif dînatoire avec remise de colis gourmand et jouets de Noël aux enfants, auront lieu le **Vendredi 7 Décembre, à 19h00**

Comme chaque année, la Municipalité de Mérenvielle invite les Aînés de plus de 65 ans à un apéritif dînatoire qui aura lieu à la salle polyvalente le **Dimanche 09 Décembre 2018, à 11h30**, afin de leur remettre un colis gourmand à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour les problèmes de transport, nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie.

## CAPS

Le jeudi 11 octobre 2018, la commune de Mérenvielle a reçu des Futurs Chargés d'Accueil à la population (CAPS) en formation.

Au programme: logiciels territoriaux, état civil, élections, urbanisme et fiscalité pour ces 12 apprenants guidés par notre équipe.



## LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE 2018.

Pour l'année 2018, les taux d'imposition communaux sont identiques à l'année 2017 soit: 17.15 % pour la Taxe d'Habitation, 20.50 % pour le Foncier Bâti, et 89.59 % pour le Foncier Non Bâti.

Taux de la CCST inchangés : TH 10.21 %, TFNB 5.40 %, TOM 14.39 %, taux identiques à 2016.

### LE FONCTIONNEMENT GENERAL DES SERVICES

Recettes prévisionnelles de fonctionnement :	478 530.48 €
Résultats de fonctionnement reporté (exercices antérieurs) :	+ 23 889.35 €
<b>TOTAL :</b>	<b>= 502 419.83 €</b>

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement :	497 416.83 €
Virement à la section d'investissement :	+ 5 000,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>= 502 419 .83 €</b>

#### ➤ En Dépenses :

Les charges à caractère général sont en augmentation de 3 450.00 €, soit plus 4.9 % due au contrat de prestations de service pour le ménage de la Mairie et la salle Polyvalente.

Les charges de personnel sont en diminution de 21 500 € soit 14 % u au départ de madame HUC Jacky à la retraite tout en prenant compte les augmentations règlementaires du personnel titulaire et non titulaire, du régime indemnitaire, des charges sociales et de prévoyance afférentes.

Les autres charges de gestion courante sont en augmentation de 13 805 € soit 8.6 %, ce poste comprend principalement les participations au Groupe Scolaire ( SIVOM ) : pour 150 000 €, en augmentation de 20 000 € soit 15,4 %, autres organismes de regroupement pour 650 €, les subventions aux associations pour 3 590 €, la subvention à la crèche l'Arche des Bambins pour 95 000 €. Indemnités des élus 7 800 €.

#### ➤ En Recettes

#### PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES :

		<u>en 2017</u>
➤ Impôts et taxes	<b>189 381.00 €</b>	( 180 441.00 € )
➤ Dotations diverses	<b>59 907.62 €</b>	( 60 981.00 € )
➤ Dotation communautaire	<b>57 260.00 €</b>	( 57 160.00 € )
➤ Participation CAF ( crèche )	<b>50 000.00 €</b>	( 50 000.00 € )
➤ Participation des communes (crèche)	<b>76 878.00 €</b>	( 81 000.00 € )
➤ Loyers et redevances	<b>21 400.00 €</b>	( 21 400.00 € )
➤ Attributions, compensations, divers	<b>23 703.86€</b>	( 23 748.56 € )
➤ Excédent de fonctionnement reporté	<b>23 889.35 €</b>	( 53 852.10 € )
➤ Travaux en régie	<b>0.00 €</b>	

### LES INVESTISSEMENTS

#### LES DEPENSES

**267 050.71 €**

Déficit d'investissement	35 920.37 €
Remboursement de la dette en capital	186 800.00 €
Amortissement subvention d'investissement	3 166.86 €
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	8 000,00 €
Achat matériel, mobilier, informatique	6 000,00 €
Travaux bâtiments communaux	5 700.00€
Achat de terrains et bâti	0,00 €
Travaux de réseaux	20 500,00 €
Dépenses imprévues	963.48 €

#### LES RECETTES

**267 050 71 €**

Ressources propres	105 824.34 €
Autofinancement	35 920.37 €
Excédent d'investissement	0.00 €
Subventions d'investissement	106 000.00 €
Emprunts	0.00 €
Virement de la section de fonctionnement	5 000.00€
Amortissements	14 306.00 €

**MAIRIE DE MERENVIELLE BP 2017 CA 2017 BP 2018**

Chapitres	SECTION DE FONCTIONNEMENT VUE D' ENSEMBLE	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget 2018
N°	<b>DEPENSES DE L' EXERCICE</b>	<b>528 582,96</b>	<b>468 056,62</b>	<b>502 419,83</b>
011	Charges à caractère général	70 270,00	68 846,98	73 720,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	154 000,00	146 232,77	132 500,00
65	Autres charges de gestion courante	245 795,00	244 259,14	267 030,00
66	Charges financières	8 100,00	8 071,73	6 600,00
67	Charges exceptionnelles		646,00	700,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	7 000,00		14 306,00
022	Dépenses imprévues	4 885,33		2 563,83
<b>023</b>	<b>Virement à la section d' investissement</b>	<b>38 532,63</b>		<b>5 000,00</b>
<b>002</b>	<b>Déficits antérieurs reportés</b>			
<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>528 582,96</b>	<b>468 056,62</b>	<b>502 419,83</b>
	<b>RECETTES DE L' EXERCICE</b>	<b>474 730,86</b>	<b>474 014,24</b>	<b>478 530,48</b>
70	Produits des services, du domaine	700,00	1 308,33	700,00
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	236 901,00	241 110,10	246 031,00
74	Dotations, subventions, participations	211 063,00	206 387,35	204 332,62
75	Autres produits de gestion courante	21 400,00	21 156,16	21 400,00
76	Produits financiers		2,25	
77	Produits exceptionnels	4 666,86	3 166,86	4 966,86
79	Transferts decharges			
013	Atténuation de charges		883,19	1 100,00
<b>002</b>	<b>Excédents antérieurs reportés</b>	<b>53 852,10</b>	<b>53 852,10</b>	<b>23 889,35</b>
<b>Total</b>	<b>RECETTES</b>	<b>528 582,96</b>	<b>527 866,34</b>	<b>502 419,83</b>

**Résultat du C.A. Fonc. 59 809,72 €**

**Résultat de l'Exercice: 5 957,62 €**

Chapitres	SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D' ENSEMBLE	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget 2018
N°	<b>DEPENSES</b>	<b>190 332,63</b>	<b>61 750,38</b>	<b>267 050,71</b>
<b>001</b>	<b>Déficit d'investissement reporté</b>			<b>35 920,37</b>
	<b>Dépenses d' équipement</b>	<b>51 422,63</b>	<b>43 096,79</b>	<b>40 200,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00	2 721,60	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	14 890,00	36 175,20	26 500,00
23	Immobilisations en cours	24 532,63	4 199,99	5 700,00
	<b>Opérations d' équipement ( total )</b>	<b>138 910,00</b>	<b>18 653,59</b>	<b>190 930,34</b>
	<b>Dépenses des opérations financières</b>	<b>138 866,86</b>	<b>18 653,59</b>	<b>189 966,86</b>
16	Remboursement d'emprunts et dettes	135 700,00	15 486,73	186 800,00
13	Sur subventions d' investissement	3 166,86	3 166,86	3 166,86
<b>458</b>	<b>Opérations pour comptes de tiers</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>43,14</b>		<b>963,48</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>190 332,63</b>	<b>52 362,64</b>	<b>267 050,71</b>
<b>001</b>	<b>Excédent d'investissement reporté</b>			<b>35 920,37</b>
<b>1068</b>	<b>Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	<b>26 532,63</b>	<b>26 532,63</b>	<b>35 920,37</b>
	<b>Recettes d' équipement</b>	<b>128 500,00</b>		<b>106 700,00</b>
13	Subventions d' investissement	116 500,00		106 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 000,00		700,00
	<b>Opérations d' équipement ( total )</b>	<b>23 300,00</b>	<b>25 830,01</b>	<b>119 430,34</b>
	<b>Recettes des opérations financières</b>	<b>20 700,00</b>	<b>23 214,07</b>	<b>119 430,34</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 000,00	23 214,07	105 124,34
165	Dépôts et cautionnement reçus	700,00		
28	Ammortissements et immobilisations	7 000,00		14 306,00
21311	Immobilisations corporelles	2 600,00	2 615,94	
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>12 000,00</b>		<b>5 000,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions</b>			

**Résultat du C.A. Inves -35 920,37 €**

**Résultat de l'Exercice: -9 387,74 €**

**Compte Administratif: 23 889,35 €**

**Résultat cumulé de l'Exercice: -3 430,12 €**

**1068 Affectation de Résultat: 35 920,37**

**002 Excédent Reporté: 23 889,35**

**Total des prévisions 2018: Fonctionnement plus Investissement:**

**769 470,54 €**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE BP 2017 CA 2017 BP 2018**

Chapitres	LIBELLES	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget 2018
<b>N°</b>	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 544,31</b>	<b>101,00</b>	<b>6 194,95</b>
60623	Alimentation	3 000,00		4 000,00
60631	Fournitures d' entretien			
60632	Fournitures de petit équipement			
6232	Fêtes et cérémonies			
63512	Taxes foncières		101,00	110,00
6561	Secours d'urgence	500,00		500,00
6568	Autres Secours	1 000,00		1 500,00
657	Autres charges exceptionnelles			
673	Titres annulés			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>44,31</b>		<b>84,95</b>
<b>N°</b>	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 544,31</b>	<b>4 245,95</b>	<b>6 194,95</b>
		<b>2 270,00</b>	<b>1 971,64</b>	<b>2 050,00</b>
7022	Vente de récoltes et produits	100,00		
70311	Part sur concessions dans les cimetières	170,00	150,00	150,00
70388	Autres redevances et recettes		341,64	400,00
7088	Autres produits	100,00		
7474	Subventions ou participations de la Commune			
752	Revenus des immeubles. Locations	1 500,00	950,00	1 500,00
778	Autres produits exceptionnels	400,00	530,00	
<b>002</b>	<b>Excédents antérieurs reportés</b>	<b>2 274,31</b>	<b>2 274,31</b>	<b>4 144,95</b>

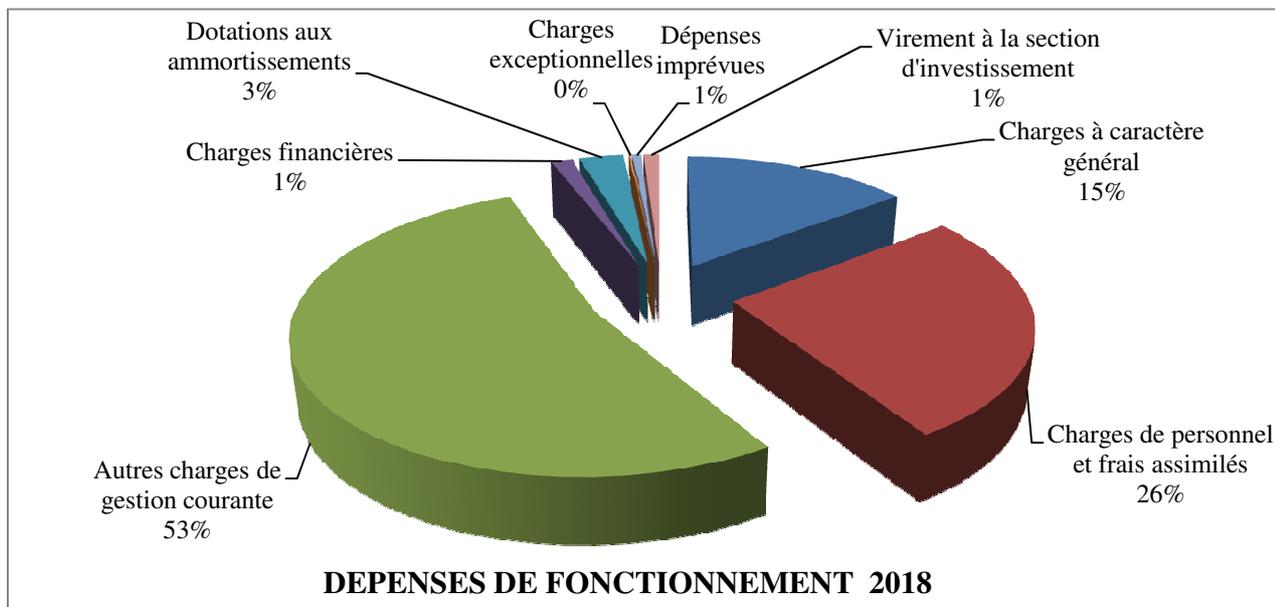
**Rés. Co. Ad    4 144,95 €**

**Rés. Exer    1 870,64 €**

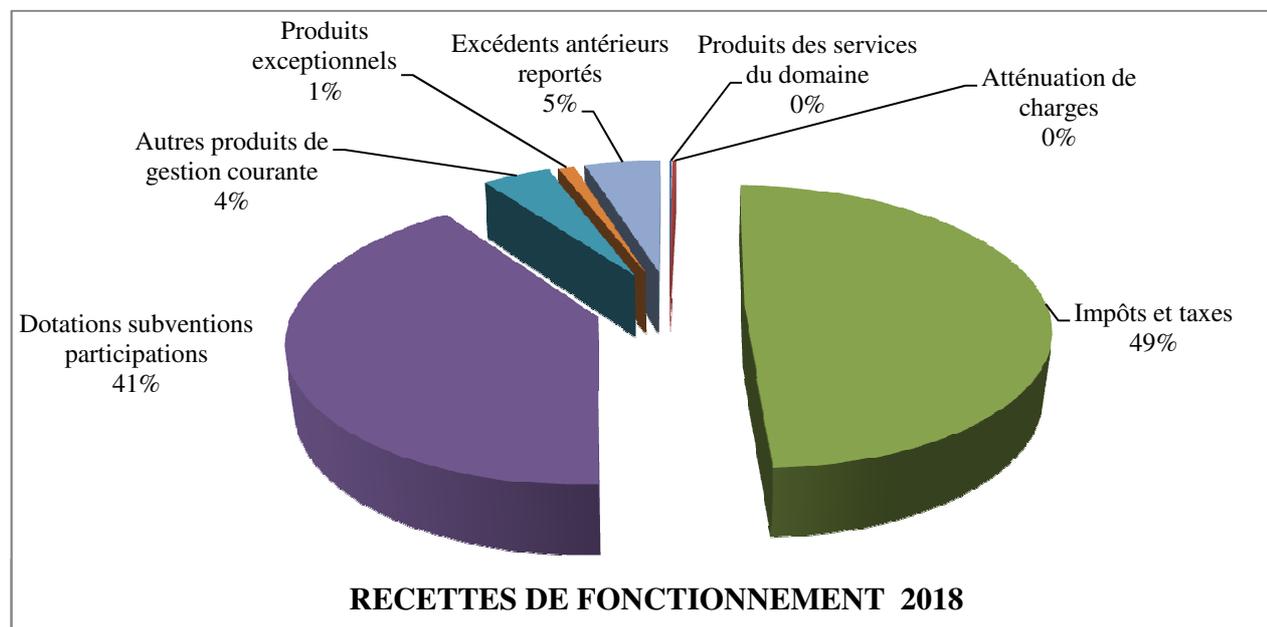
**Affectation de Résultat: au 002**

**Excédent Reporté:    4 144,95**

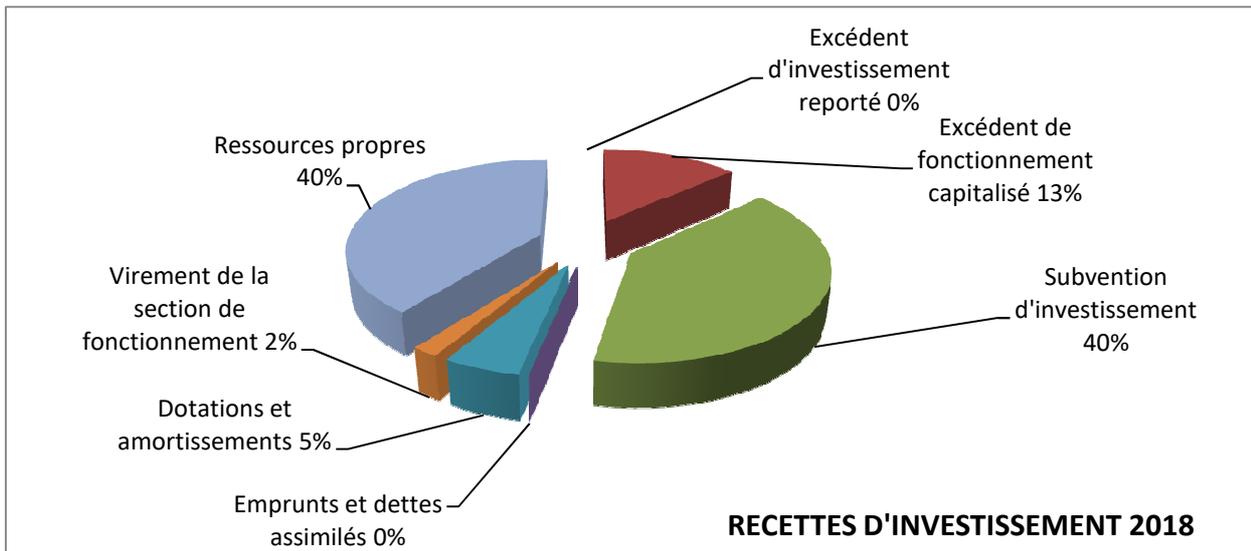
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018	TOTAUX	100%
Charges à caractère général	73 720,00	15%
Charges de personnel et frais assimilés	132 500,00	26%
Autres charges de gestion courante	267 030,00	53%
Charges financières	6 600,00	1%
Dotations aux amortissements	14 306,00	3%
Charges exceptionnelles	700,00	0%
Dépenses imprévues	2 563,83	1%
Virement à la section d'investissement	5 000	1%
<b>TOTAL</b>	<b>502 419,83</b>	



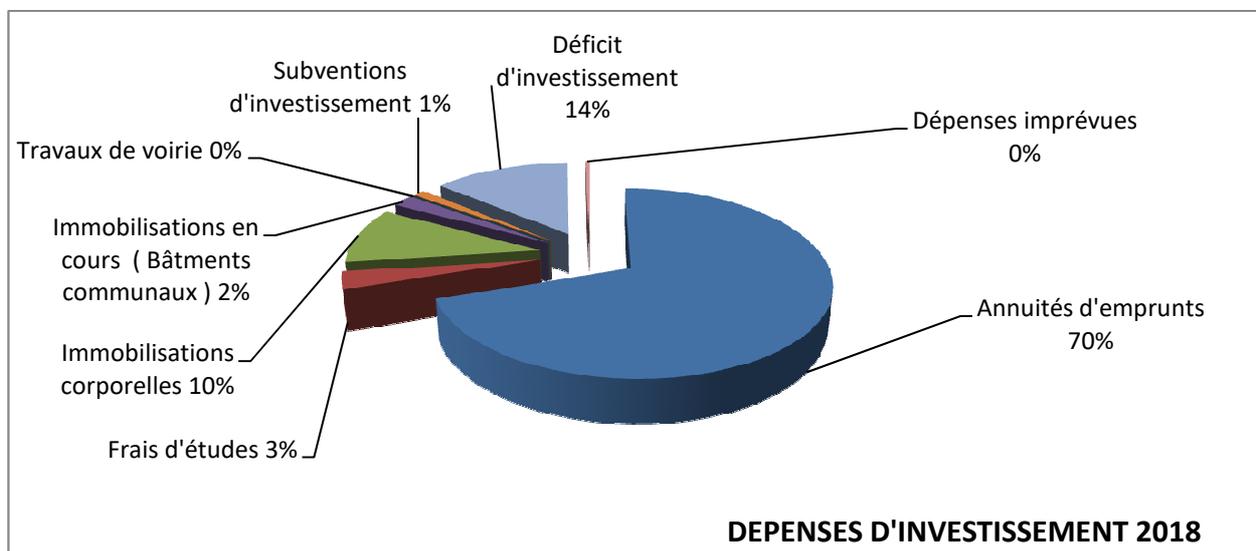
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018	TOTAUX	100%
Produits des services du domaine	700,00	0%
Atténuation de charges	1 100,00	0%
Impôts et taxes	246 031,00	49%
Dotations subventions participations	204 332,62	41%
Autres produits de gestion courante	21 400,00	4%
Produits exceptionnels	4 966,86	1%
Excédents antérieurs reportés	23 889,35	5%
<b>TOTAL</b>	<b>502 419,83</b>	



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018	TOTAUX	100%
Excédent d'investissement reporté	0,00	0%
Excédent de fonctionnement capitalisé	35 920,37	13%
Subvention d'investissement	106 000,00	40%
Emprunts et dettes assimilés	0,00	0%
Dotations et amortissements	14 306,00	5%
Virement de la section de fonctionnement	5 000,00	2%
Ressources propres	105 824,34	40%
<b>TOTAL</b>	<b>267 050,71</b>	



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018	TOTAUX	100%
Annuités d'emprunts	186 800,00	70%
Frais d'études	8 000,00	3%
Immobilisations corporelles	26 500,00	10%
Immobilisations en cours ( Bâtiments communaux )	5 700,00	2%
Travaux de voirie	0,00	0%
Subventions d'investissement	3 166,86	1%
Déficit d'investissement	35 920,37	13%
Dépenses imprévues	963,48	0%
<b>TOTAL</b>	<b>267 050,71</b>	



# Réunion publique de présentation du 03 octobre 2018 à 18h30

## de la première révision du PLU de la Commune.

Participants : Habitants de Mérenvielle  
Mr Stéphane LACHAUD (UCE)  
Mr Raymond ALEGRE (Maire)  
L'adjointe et les conseillers (es) Municipaux (ales).

### 1. Introduction

Mr le Maire rappelle le processus de révision du projet de PLU présenté aujourd'hui et un bref historique :

En Novembre 2014 : délibération de prescription de la première révision du PLU

En Juillet 2015 : délibération sur le choix du bureau d'étude UCE

Le PLU doit être compatible avec les documents supérieurs, à savoir :

- La Loi Grenelle 1 (2009) et loi Grenelle 2 (2010)
- La Loi de modernisation de l'agriculture (2010)
- La Loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové)
- Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Depuis le lancement de la procédure, 20 réunions ont eu lieu avec l'ensemble des conseillers (es) municipaux (ales) dont 2 avec les Personnes Publiques Associées (P.P.A.)

### 2. Présentation du projet par Mr Stéphane LACHAUD

QUESTIONS DU PUBLIC : Le projet tient compte du parcours résidentiel communal mais prend -il en compte celui du niveau supérieur (communes voisines, département, ...) ?

REPONSE : Non

QP : Qui financera les logements nouveaux prévus au PLU et les infrastructures associées ?

R : Le lotisseur aménage les lots en voirie et réseaux. Les constructions sont à la charge de l'acheteur. Pour les logements sociaux, c'est l'organisme bailleur qui construit les logements.

QP : Un projet de liaison douce entre le cœur du village et la gare est prévu dans le PLU. Une liaison douce de Mérenvielle vers la gare de Brax au travers de la forêt de Bouconne est-il envisagé ?

R : La liaison douce de Mérenvielle vers la gare est matérialisée par un emplacement réservé au PLU. Mais une liaison douce de Mérenvielle vers la gare de Brax au travers de la forêt de Bouconne n'est pas de la compétence de la commune et n'est pas envisagée pour le moment.

QP : Le PLU prend -il en compte le trafic routier lié au transit ?

R : Non, la commune subit le transit mais ne peut pas l'empêcher. Les routes de transit sont de compétence départementale.

QP : Peut-on envisager l'extension des zones protégées ?

R : N'étant pas dans une zone NATURA2000, les prescriptions du ZNIEFF (Zone Naturelle d'Inventaire de la Faune et de la Flore) ne sont que des recommandations que le PLU applique. Il n'est pas envisagé aujourd'hui d'étendre ces zones et d'aller au-delà des recommandations du SCOT.

QP : Comment le PLU prend en compte l'augmentation de trafic qui sera amenée par les nouveaux habitants ?

R : Les nouveaux logements seront reliés à la gare de Mérenvielle par une liaison douce. On peut supposer qu'une partie des nouveaux habitants utiliseront le train comme moyen de déplacement. Il n'est pas prévu d'aménagement du circuit routier ou d'ajout de liaison dans le PLU actuel. L'augmentation de la longueur des trains et de la fréquence des arrêts à la gare de Mérenvielle est à considérer mais la compétence est de la Région.

QP : Qu'est-il prévu pour les zones communes (commerciale/artisanale) et pour favoriser une activité économique à Mérenvielle ?

R : Une zone est réservée à proximité de la gare de Mérenvielle pour ces activités mais leur développement restent des initiatives privées qui seront bien accueillies par la commune. Pour une activité économique dans le cœur du village, l'expérience (des communes voisines en t'autre) montre que le modèle n'est viable qu'avec un fort soutien financier de la commune ce qui n'est pas prévu aujourd'hui.

**QP : Un questionnaire a été adressé par messagerie à certains habitants de la commune concernant l'aménagement de la commune.**

R : Ce questionnaire n'est pas connu de la commune et n'a donc pas été pris en compte dans le PLU.

### **2.1 Projet d'assainissement**

Le projet ne concerne aujourd'hui que le Village et les deux zones « Vielle Côte » et « Assucas ».

L'étude du SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) est en cours.

### **3. Conclusion**

L'objectif est l'approbation du PLU vers 2019 avec indication des conditions de réalisation de l'assainissement.

QP : Le projet de PLU est-il consultable ?

R : Le projet de PLU sera consultable qu'après le projet d'arrêté. Une consultation en mairie reste possible sur rendez-vous.



## La rentrée du centre social de la vallée de la Save en images !

### Atelier informatique pour séniors



Lundi matin au centre social, atelier de 2 heures pour aller plus loin avec son ordinateur, Internet, tableur, traitement de texte...

Gratuit, par thème et sur inscription.

### Atelier parents/enfants « HAPPY COOKING »



Nouveauté !

Une activité cuisine parents et enfants (de 4 à 11 ans) tout en anglais ! Merci à Amy, Lily, Lheana, Aurélie, mamans anglophones qui coaniment bénévolement cette activité avec Lolita, notre nouvelle collègue.

Tous les samedis de 10h30 à 12h00 au centre de loisirs de Lé vignac – gratuit et sur inscription.

### Sortie culturelle à Toulouse en octobre



Les hôtels particuliers et le Musée des Abattoirs – une belle journée itinérante dans les rues de Toulouse.

Prochaine sortie vendredi 30 novembre 2018 à l'Abbaye de Belleperche et Musée des arts de la table à Corde-Tolosane – inscription et participation financière (selon les revenus du foyer).

## L'atelier Marche Douce visite la Tour de Chappe



Associer marche et visite culturelle, quelle bonne idée !  
Nous avons effectué cette sortie avec la Base de Loisirs de Bouconne dans le cadre d'activités offertes pour les seniors de plus de 60 ans. Merci à José Fernandez, passionné Lévignacais, pour cette visite guidée.

**Et bien d'autres activités ouvertes aux habitants de LÉVIGNAC, LASSERRE-PRADÈRE, MÉRENVIELLE et SAINTE-LIVRADE.**

**Retrouvez-nous au CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE LA SAVE  
5 rue de la mairie 31530 LEVIGNAC Tel : 05.62.13.80.20 et 06.71.22.79.58**



***JOURNEE DEGUSTATION***

***SAMEDI 15 DECEMBRE***

**MERENVIELLE**

**SALLE DES FETES**

***SAUMON SAUVAGE D'ALASKA***

***HUITRES DE MARSEILLAN***

***FOIE GRAS - MAGRET DU GERS***

***MADIRAN - PACHERENC***

***CHAMPAGNE BAUSER***

# Toulouse



# Mérenvielle



C'est avec grand plaisir que nous avons interprété notre répertoire cette année encore le Samedi 23 juin 2018 à 21h à l'église de Mérenvielle devant un très nombreux public.

Notre concert fut suivi par un pot convivial offert par la chorale à tous les habitants de la commune.

Nous avons la chance d'accueillir le groupe Jazz Ô Vocal qui avait choisi Mérenvielle pour se produire pour la première fois sur scène.

Notre groupe répète à la Salle Municipale de Mérenvielle tous les **mardis soir à 21h** depuis de nombreuses années.  
Sous la direction de Ghilaine Dussourd, nous interprétons un **répertoire classique** allant de la musique ancienne à la musique contemporaine.

Pour mieux nous connaître, consultez notre site internet [www.labosca.com](http://www.labosca.com) ou **appelez Ghilaine Dussourd au 06 27 92 48 02.**  
N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Vous pouvez assister à des séances d'essai



## La Boule Mérenvielloise

La saison 2018 s'achève et ce fut une année très riche pour le club.

Le nombre de licenciés a fait un bon pour atteindre cette année 23 licenciés.

Comme chaque année, nous avons organisé des manifestations diverses, telles que 2 concours officiels, des concours amicaux ouverts à tous les habitants de la commune.

### **Le 17 mars 2018 : Cassoulet à la salle polyvalente :**



Paul, le Président, aidé des membres du club, avaient préparé un cassoulet traditionnel pour cette soirée bien fraîche de mars et ses presque 60 convives. Quelques Mérenviellois ainsi que des licenciés du club de Tir 38TSM ont répondu présents et ils ne l'ont pas regretté.

### **Le 24 juin 2018 Olympiades Episode 2**

C'est sous un soleil radieux qu'ont eu lieu les secondes Olympiades de Mérenvielle. Nous rappelons que les Olympiades sont ouvertes à tous les habitants du village. Cette année a vu une affluence supérieure à la première édition, ce qui nous conforte tous à les reconduire en 2019. La journée a donc débuté par un concours de tir pour amateurs de tous niveaux. La pause du midi avec apéro et poulet basquaise à l'ombre a fait du bien et tout le monde était prêt à en découdre sur le boulodrome. Le duo formé par Armand REGNARD a remporté le trophée tant convoité.



### **Le juin : vide grenier du Village**

La boule Mérenvielloise s'est associée à Culture et Loisirs pour ce vide-grenier sur les 2 sites du village (le boulodrome et la place du village). L'organisation a souffert de la chaleur écrasante qui a régné ce dimanche. Suite au constat du peu d'inscriptions des villageois, le vide-grenier ne sera pas reconduit en 2019.

## Le 24 Août Masters de Pétanque à Limoux :



Cette année, La boule Mérenvielloise était bien présente à l'étape de Limoux des Masters de Pétanque, mais seulement dans les tribunes 😊. En effet, nous avons organisé une sortie pour les licenciés du club qui ont pu admirer les champions à l'œuvre.

## Le 28 août Le challenge Alègre :



80 participants se sont réunis fin août pour déguster la Paëlla de notre Président Paul. Après le repas, la chaleur ne fit pas peur aux 68 joueurs de boules pour le traditionnel concours amical en doublettes formées. Une nouvelle fois, le bureau est très heureux de constater que la proportion de Mérenviellois qui participent à cette journée augmente d'année en année. Lors de la remise des prix, tous les participants que nous remercions, ont été récompensés.

Voilà pour l'aspect convivial de l'association, mais la pétanque est aussi un club sportif et dans ce cadre, nous avons organisé 2 concours officiels qui ont eu un franc succès.

## Les concours du vendredi :

La réputation de nos concours amicaux du vendredi soir s'est propagée et maintenant, le Club de Pibrac a souhaité pouvoir y participer. Nous vous rappelons que les Mérenviellois sont bien sur invités à y participer. Les vainqueurs de 4 parties sont repartis avec un bon d'achat de 9 euros pour la Boucherie Christophe Guy de Brax, alors que ceux qui ont gagné 3 parties pouvaient se rendre chez Jeannot le fromager avec le bon de 6 euros. Ceux qui ont gagné 2 parties repartaient quant à eux avec une bouteille de vin de Madiran du château Barrejat, qui sont trois de nos sponsors. La soirée de clôture du 28 septembre fut un succès sans précédent car nous avons accueilli plus de 70 participants.

## **Championnat de zones des Clubs :**

Cette saison, La boule Mérenvielloise n'évolue plus en 3ème mais en 2ème division. Malgré une opposition plus relevée, les équipes masculines et mixtes terminent 11ème sur 20 clubs tandis que les féminines finissent à la 9ème place sur 26. Bravo à tous les participants qui ont défendu nos couleurs.

**Notre assemblée Générale aura lieu le 25 novembre à 15h au club-house du boulodrome.**

### **Rendez-vous 2019 :**

- Mi- mars : soirée couscous
- Mi-juin : les olympiades épisode 3
- Fin août : Challenge Alegre



## *A la crèche, Une belle année pleine de projets...*



Les bambins de Mérenvielle vont bien et ont fait une rentrée sur les chapeaux de roues. La crèche compte 26 enfants par jour où les grands (2 ans !) prennent soin des plus petits dans un cadre bienveillant et sécurisé, autour d'une équipe très motivée.

A ce titre et pour parfaire à la sécurité de notre environnement, les membres du personnel ont été formés au « **risque d'intrusion d'un individu dangereux** » par la Croix Rouge.

Concernant la facette pédagogique, le personnel travaille avec un regard tout particulier sur **l'enfant en tant qu'individu au sein du groupe** ou comment intégrer l'individu dans le collectif... vaste programme !

C'est un projet que nous souhaitons faire évoluer et nous l'alimenterons de « **l'accompagnement gestué associé à la parole** » : c'est une manière d'accompagner ce que nous disons à l'enfant de gestes (assimilé à la langue des signes).

Cela permet à l'enfant qui n'a pas encore acquis la parole de communiquer lui aussi par les gestes et ainsi de mieux se faire comprendre qu'à travers des pleurs et des cris...

Un beau projet qui sera aussi une manière **d'impliquer les parents** qui le souhaitent pour le pratiquer à la maison.

Encore une belle année où la crèche vit, prend soin, respire et **se régénère d'idées nouvelles et de personnes impliquées.**

*Mélina Malumba  
Directrice*

*Crèche l'arche des bambins 4 route de Bouconne 31530 Mérenvielle*

# La gazette du 38 t.s.m.

Que s'est-il passé durant la saison sportive dernière 2017-2018 ?

Le championnat régional école de tir s'est déroulé comme à l'accoutumé, à Saint-Gaudens, au parc des expositions. Mérenvielle présentait neuf élèves. Les bisons s'en sortent la tête haute avec cinq sélectionnés pour le championnat de France et un tireur en liste d'attente, en repêchage.



Félicitations à Chloé, Théa, Lou, Jolan, Romain et Bastien. Lou et Jolan ont participé au championnat de France à Colmar en Alsace. Les autres tireurs n'ont pu s'y rendre pour divers raisons (problème de congés, lieu trop éloigné).

Le championnat de France des écoles de tir se déroulera en 2019 à Marseille.

Quant à nos adultes, une quinzaine de tireurs dont Pascale notre secrétaire, ont participé à divers championnats de France en Poudre Noire (armes anciennes), en moderne ISSF (50m ; 25m 10m), en TAR (en arme militaire 1870-à aujourd'hui). Ils

découvriront durant les six mois d'apprentissage du tir les différentes disciplines aux 25m, 50m et 10m ; avec différents calibres.

La saison s'est terminée en juin avec nos secondes olympiades «Tir – Boules».

Cette superbe journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, avec à la clef un excellent repas préparé par nos amis les boulistes. Nous rappelons que ces olympiades sont ouvertes également à tout le village, alors soyez curieux en juin prochain, venez et participez.

La nouvelle saison sportive a déjà démarré avec à son actif, un concours interne où des tireurs de Saint-Gaudens, Lourdes ou Tarbes, Blagnac, Fenouillet ... ont pu se mesurer à nos sportifs. Ce concours a servi d'entraînement et de test pour le championnat départemental de tir au 10m en carabine, pistolet et arbalète. Ce championnat s'est disputé dans les nouveaux locaux sportifs de Blagnac. Francis Monestier, Philippe Guitard et Alain Robert ont accompagné tous les tireurs en tant qu'arbitres et assistance technique. Le mois de décembre sera riche en championnats : départemental club (par équipe) et régional 10m individuel.

Nos trois arbitres ainsi que Fred, entraîneur lors du départemental Haute-Garonne à Blagnac les 3 et 4 novembre 2018.



La formation des tireurs entrant dans le club : l'encadrement des adultes (une vingtaine) le samedi matin se fait sur deux groupes (9h-10h30 et 10h30-12h) sous la houlette de Fred Kayser et Alain Robert. Leur formation est identique à celle proposée aux bisons du mercredi après midi.

David Sychala et Philippe Entruch ont rejoint le groupe des formateurs. Pour 2019 ; deux personnes ont commencé leur formation d'animateur, Fred Chaux et Jean Philippe Brabant.



Ici Michel l'an dernier, un accroc au tir sportif. Michel participe dès qu'il le peut à divers championnats.

Bravo Michel.

L'encadrement des jeunes du mercredi a été élargi avec une session de plus proposée à nos tireurs dès 14h30 encadrée par Alain.

De nouveaux tireurs Mérenvillois ont rejoint le club. Nelly Cros, Carla, Célia et Eva Garrigues, Eloïse Dixon ainsi que Marie Bocher qui revient après quelques années d'absences.

Les filles de l'école de tir représentent pratiquement 70% de l'ensemble des tireurs. Elles participent à la remontée spectaculaire au niveau qualité des résultats. C'est bien connu que les filles sont plus perfectionnistes et plus exigeantes que les garçons. Alors les garçons n'ont plus le choix, ils s'y mettent...

Une nouvelle discipline apparaît au club, le hunter. En résumé : tirer à 50m et tenter de toucher le « 10 » qui fait ... 1mm !!!

Pour tout renseignement concernant l'école de tir, passez nous voir le mercredi après midi et discutez avec Fred ou Alain ou contactez Alain ROBERT au 06 31 52 92 53 ou passer au 144 impasse Belloc.

L'école de tir est ouverte aux jeunes dès 8 ans, avec dérogation à 7 ans si ce jeune tireurs est capable d'être autonome rapidement (nous avons un jeune tireur de 7 ans, Nathanael depuis un mois et demi et qui « cartonne »...

Pour le bureau, Alain Robert

## LA VIE DE L'ACCA en 2018 ....

L'ACCA à MERENVIELLE est toujours vivante et en quelques lignes, vous trouverez les événements marquants pour 2018.

**REPAS ANNUEL** : Selon une tradition mise en place depuis quelques années, le repas s'est déroulé le 28 avril 2018 dans une ambiance des plus conviviales regroupant chasseurs et leurs familles, propriétaires et résidents ainsi que quelques élus municipaux. Le repas autour du sanglier, toujours aussi somptueux a été apprécié par plus de 65 convives. Nos plus vifs remerciements aux bénévoles qui ont assuré une logistique sans faille dans le service, garantissant la réussite de cette manifestation, ainsi qu'à Mr le maire et ses colistiers pour leur présence, témoignage de leur attachement à la vie associative.



**ASSEMBLEE GENERALE** : Dans le respect de la loi 1901, l'A.C.C.A. de Mérenvielle a tenu son assemblée générale annuelle le 15 mai 2018 à la salle des associations .

Ordre du jour :

- Rapport moral, d'activités et perspectives
- Rapport financier & budget prévisionnel
- Questions diverses

Ordre du jour sans point particulier ou toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité ( rapport moral et d'activités, ainsi que financier ). Seule modification au niveau du bureau, remplacement du trésorier, ou Mr NOVES JeanClaude prend les fonctions en lieu et place de Mr GUILLAUME Charles



**Président** : VERSEVY Yvan - 143 rue Vieille Côte – 31530 MERENVIELLE  
Tél : 05 61 86 58 46 ou 06 85 62 45 67

**Vice président** : DURAND Jean François

**Secrétaire** : RIVIERE Denis

**Trésorier** : NOVES Jean Claude



**EFFECTIFS / SOCIETAIRES** : Conséquence de l'urbanisation, donc restriction du territoire, et des nouvelles réglementations liées à la sécurité , il est prévu de limiter le quota de sociétaires à 15 personnes,. A ce jour, l'ACCA de MERENVIELLE recense 14 sociétaires ( 6 propriétaires + 4 résidents et 4 extérieurs ), et cette année enregistrons l'arrivée d'un nouvel adhérent ( Maxime COSTES en photo) qui va faire revivre une chasse un peu oubliée, car il a la particularité de laisser fusil et armes à feu de côté : il **chasse à l'arc** et est de surcroît « **fauconnier** ».

Nous rappelons que l'ACCA a mission de régulation des espèces, notamment des nuisibles et à ce titre nous renouvelons que Mr BOURGEOIS Georges (06 05 37 50 34) est détenteur d'un agrément de piégeur. *N'hésitez donc pas à prendre contact avec l'association si vous êtes victime de dégâts.*

**NOUVEAUTE** : Afin d'améliorer l'hygiène dans le traitement de la venaison grand gibier ( conformité sanitaire ), un local mis à disposition par la municipalité est en cours de rénovation avec le concours bénévole de sociétaires de l'ACCA et le support des services techniques de la commune.

Yvan VERSEVY

## KUNDALINI YOGA MERENVIELLE

*L'automne...Quelle belle Saison !*

Les feuilles tombent, les oiseaux sifflent moins quand ils ne s'en vont pas, le froid arrive et les journées se raccourcissent avec moins de lumière...Et voici que s'installent anxiété, baisse de libido, besoin anormal de dormir : c'est la dépression saisonnière !

Cela vous parle ?

A y regarder de plus près, c'est notre système glandulaire qui est affecté et notamment l'épiphyse (ou glande pinéale) qui sécrète une hormone, la mélatonine. Elle régule les cycles éveil/sommeil et influence notre humeur

Alors, plusieurs remèdes s'offrent à nous...Anti déprimeur, compléments alimentaires, s'alimenter en conséquence ( noix, riz, etc...), s'adonner à la luminothérapie et/ou... **Pratiquer le Kundalini Yoga !**

Le kundalini yoga peut également vous aider à :

- Traverser plus sereinement les stress de la vie
- Maintenir tous les systèmes fonctionnels du corps en bonne santé ( prévention des maladies )
  
- Améliorer la qualité de votre sommeil
- Vous recharger en énergie vitale et mieux gérer cette énergie
- A être plus centré et plus à l'écoute de vous, même et des autres.
- Mieux maîtriser et canaliser vos émotions
- Prendre du recul sur vos difficultés physiques et psychologiques, mieux les gérer et ainsi améliorer vos comportements dans la vie familiale et professionnelle
- Devenir plus conscient de ce qui se passe en vous, et autour de vous et ainsi apprendre à le transformer dans

un sens positif.

- Développer votre optimisme et votre joie de vivre.

Le Kundalini Yoga utilise les postures (statiques et dynamiques), la respiration (pranayama), le chant des mantras (puissance du son), la relaxation, la méditation

*Et il s'adresse à Tous !!!*



**Contact : Jésus de PABLO**

**Email : [jesus.depablo@free.fr](mailto:jesus.depablo@free.fr) / [www.yogatoulouse.org](http://www.yogatoulouse.org)**

**Tél : 0782830073**

*Cours d'essais gratuit*

*Tous les lundi à 19H salle communale*



## J'ai accueilli des hirondelles.



Quels charmants volatiles symboles du renouveau et de l'arrivée du printemps à chaque saison, que sont ces passereaux qui après avoir parcouru entre 5000 et 7000 kilomètres depuis l'Afrique Centrale pour venir nicher dans nos campagnes.

Il existe principalement l'hirondelle rustique et l'hirondelle de fenêtre.



L'hirondelle rustique, anciennement dénommée hirondelle de cheminée, est celle la plus connue car elle niche sur tout le territoire français. Elle fréquente les bâtiments agricoles de construction ancienne où elle construit un nid en forme de coupe en boue. Elle est donc commune à la campagne et elle se distingue par une gorge rouge brique, le dessus du dos ardoisé et un ventre blanc. Les rectrices externes de sa queue (plumes de la queue) forment deux filets dont la longueur est plus grande chez le mâle que chez la femelle. Elle mesure environ 20cm.



L'hirondelle de fenêtre niche en milieu urbain. Elle est largement répandue sur tout le territoire français. Elle se distingue par un croupion blanc, un dessus bleu métallique foncé ; son ventre est blanc pur. Le nid est un amas de boue qui possède juste une entrée étroite pour l'accès de l'oiseau. Il est construit à l'extérieur des édifices, sous le rebord d'une fenêtre ou d'un balcon, mais sa nidification dans les bâtiments devient de plus en plus fréquente. Elle mesure environ 12.5cm.

Depuis le premier comptage en 1989, on constate une diminution de 39 % pour l'hirondelle de fenêtre et 42 % pour l'hirondelle rustique (classé par ailleurs pour cette dernière de préoccupation mineure par l'UICN : Union Internationale de la Conservation de la Nature).

L'homme est d'abord le premier responsable de ce déclin parce qu'il détruit les nids d'hirondelles pour se débarrasser des nuisances dues aux fientes et ensuite parce qu'il utilise de façon croissante des pesticides et insecticides. Comme la production hors-sol des cultures prive les hirondelles de nourriture d'où, moins d'insectes.

Pour rappel en France, les hirondelles bénéficient d'un statut juridique qui font d'elles des oiseaux protégés. (L411-1 du code de l'environnement concernant les espèces protégées) dont les hirondelles font partie).

Sont interdits notamment « *la destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids* ». **Si vous êtes témoin de ce type d'infraction, il faut prévenir l'ONCFS** (Office nationale de la chasse et de la faune sauvage), la police ou la gendarmerie nationale, organismes assermentés, qui seuls peuvent agir.

Depuis près de 3 saisons, j'ai donc tenté de venir en aide à ses chers volatiles, en ayant installé à l'intérieur de mon garage un nid artificiel pour hirondelle rustique de ma fabrication. Il s'agit de deux demi-bol fait à partir de journaux en papier mâché recouvert de terre argileuse.



Les deux premières années, il n'y a pas eu de manifestation notable, jusqu'à cette année où un mâle est venu s'installer dans le garage en 2017.

Après un séjour en Afrique, les mâles arrivent les premiers suivis par les femelles qui les rejoignent pour former des parades qui constitueront ensuite des couples pour la vie.



Ensuite il y a eu la ponte de 5 œufs et couvés pendant 2 semaines, pour donner naissance à 4 hirondeaux (un œuf est resté non fécondé et rejeté hors du nid par le couple).



Le nourrissage est effectué par les deux parents avec de nombreux aller et retour à la journée. On peut compter plus de 400 passages à la journée pour nourrir les hirondeaux.

Il s'est produit malheureusement deux pertes durant la croissance des jeunes. Un est retrouvé mort étouffé par les autres, puis un second par terre, tombé du nid.



Ce sont finalement deux hirondeaux qui sont arrivés à maturité de la nichée. Trois semaines de nourrissage au nid ont été nécessaires pour que les jeunes puissent prendre leurs vols.



A l'arrivée du jour de l'automne (22 septembre au matin), elles se sont préparées pour retraverser la méditerranée, direction l'Afrique. Les manèges dans le ciel formant des nuées accompagnées de cris de ralliement rendaient d'un dernier signe un « au revoir ».

L'hiver est passé depuis, et que vois-je au soir du 2 Avril de cette année en refermant mon garage, l'agréable surprise du mâle rentrer et de plus est, sur son nid d'origine (car en effet pendant l'hiver j'ai re-disposé de 3 autres nids de part et d'autre du garage faisant un total de 4). Cinq jours plus tard il sera rejoint par la femelle.

Il s'est produit deux couvées durant cet été qui ont donné 5 nouveaux jeunes à maturité ayant pris depuis leurs vols.

Le miracle de revoir les hirondelles revenir s'est confirmé. Donnons tous une opportunité d'ouvrir nos espaces fermés grange, garage, abri fermé (par une petite ouverture, un carreau de fenêtre, ...), préparons leurs des nids artificiels afin de faciliter leurs installations et reproduction.

Si nous leur redonnons l'espace qui est le leur alors nous aurons l'émerveillement de revoir dans nos campagnes ces annonciatrices des beaux jours, enrichir de leurs présences notre cadre de vie pour le simple bonheur des enfants et la joie des adultes...



Mr DEDIEU  
Contact information :  
yvesdedieu@aliceadsl.fr

## Une Mérenviellois de longue date ...

Je ne suis pas native de Mérenvielle mais ça fait bien 41 ans que j'y ai été présentée par mon fiancé à ses parents. Non seulement un accueil chaleureux m'a été réservé dans cette maison, mais je peux dire que tout de suite j'ai été acceptée et que très vite j'ai fait partie de la famille.

Pour la Toulousaine que j'étais c'était un plaisir de découvrir la simplicité du mode de vie en milieu rural. Ainsi, après avoir connu l'anonymat et l'individualisme de la population citadine, je découvrais la convivialité liée à l'activité agricole dans une commune peu peuplée.

C'était pour moi un univers tellement différent de la ville et tellement plus agréable, car j'aime la nature.

Tout naturellement je participais à l'activité en cueillant le raisin, les pommes de terre et les légumes du potager, en pelant l'ail et en aidant Josette et Maria à la cuisine. Elles m'ont appris leur savoir faire culinaire : la cuisson du foie gras, des confitures, de la crème renversée onctueuse aux oeufs de la ferme...



Les repas des vendanges et des moissons où l'on se retrouvait toujours en nombre autour de la table, avaient un air de fête. La gastronomie gasconne y était à l'honneur : les bons poulets et pintades de la ferme, le canard confit, le foie gras, les excellentes salaisons de porc préparées maison, la « mounjetado » et cette soupe si savoureuse, accompagnés du petit vin rosé pétillant de la vigne et de la cave de Julien.

Le « Bazeli », cette demeure généreuse, avait hébergé de nombreuses générations : les jeunes et les vieux y vivaient solidairement et en bonne entente.

La ferme était bien tenue par Julien et Josette et ils aimaient avoir des visites. Le facteur Jean Louis et le voisin Lucien venaient prendre le café tous les jours et nous faisaient avec humour la gazette des villages alentours. On n'avait pas besoin de Smartphone, de Facebook ni de Twitter pour connaître les nouvelles. La ferme de Josette et Julien était un lieu où l'on prenait plaisir à venir faire un brin de conversation en achetant des oeufs, des volailles, en se promenant, c'était un lieu d'échanges conviviaux.



A cette époque les villageois se rencontraient souvent, que ce soit à la ferme pour s'entraider aux travaux saisonniers, sur les marchés où l'on vendait l'ail, la volaille, chez les commerçants, dans les fêtes des villages appelées "baloches"...

Ce monde vivant, comme une ruche, m'a tellement captivée que j'ai oublié Toulouse.

Bien sûr, la ferme n'aurait pas pu nous faire vivre et nous avons dû remonter vers le nord de la France pour trouver du travail. Nous nous sommes donc éloignés du village pendant treize années, mais c'était avec la ferme intention d'y revenir et de nous y installer définitivement avec notre fils.

Sans l'ensoleillement du sud-ouest, sans la convivialité, sans la proximité de la famille, de notre terroir, nous étions des déracinés.

Photo : 1 – Josette Saint-Supéry dans sa ferme dans les années 50 2- Sur le tracteur Austin Josette enfant avec son voisin Michet vers 1920  
3- Une paire de bœufs tirant une faucheuse avec Monsieur Tournan.

Josiane Francés - 2018

## Solidarité France-Grèce Elpida



### **Tourisme humanitaire**

La commune de Mérenvielle et sa municipalité se sont associées pour accueillir durant la nuit du 31 août au 1er septembre deux associations à but humanitaire.

Au programme, réception de bienvenue, place de stationnement des véhicules et petit-déjeuner pour les participants.

Une caravane de camping-caristes de l'association "Voyages Utiles en Camping-Cars" s'est installée pour la nuit au cœur du village, attendant la livraison par l'association franco/hellénique Elpida (Espoir en grec). Cette dernière présidée par Dimitri Dakos et dont la trésorière est Patricia Carbonneau, collecte sur la région tout au long de l'année vêtements, matériel médical et médicaments, fournitures scolaires auprès de donateurs régionaux pour les convoier vers des contrées défavorisées de la Grèce.

Les camping-caristes lors d'un de leur périple touristique à travers l'Europe assurent le convoyage des produits collectés et en assureront in fine les livraisons auprès de dispensaires sociaux médicaux grecs de Preveza et Nafpaktos.

Cette année, Mérenvielle était ville départ de cette mission touristique/humanitaire et après avoir copieusement rempli les soutes des véhicules, samedi matin, le cortège a pris la direction de la Grèce (terme de leur voyage), ou mission terminée, ils profiteront de quelques jours de vacances.